





Au terme de cette année 2023, au nom du Conseil Municipal et en mon propre nom, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et je vous adresse tous mes vœux de bonheur pour vous-même et vos familles. Nous voici donc aux portes de la nouvelle année et ces vœux sont tous pour la prospérité et le développement de notre collectivité !

Il y a un peu plus de deux ans, soit en août 2021, nous avons commencé à parler du projet de la garderie. C'est maintenant chose faite, et la garderie ouvrira ses portes au début de l'année 2024. Merci pour votre persévérance dans ce projet!

Je désire aussi remercier tous les citoyens pour la confiance qu'ils ont eu sur les budgets à gérer. Ce n'est pas seulement de l'argent public, c'est surtout l'argent des habitants de notre communauté dont on parle. Vous pourrez voir dans les prochaines pages le budget que nous avons adopté pour l'année 2024, qui est très favorable avec une très légère hausse (0.71\$) à comparer avec l'année dernière. C'est une très bonne nouvelle pour la santé financière de notre municipalité ! La qualité du service et l'attractivité de notre commune réside aussi dans la qualité du service qu'elle est capable de rendre au public.

Un nouveau comité a été mis sur pied pour répondre à vos questions au sujet du projet éoliens de la MRC Arthabaska. Il s'agit de Nathalie Leblanc, Charles Martin et Suzie Constant. Un lien sera installé sur notre site web, pour faire le suivi la situation et les résultats des consultations publiques.

Je désire aussi remercier tous les gens qui se sont impliqués soit par du bénévolat ou leur participation au bingo-dinde du 25 novembre, à l'illumination des sapins devant le centre communautaire et de la fête des enfants du 9 décembre. Votre participation a assuré le succès de ces activités.

Je souhaite aussi souligner la bienvenue à tous les nouveaux arrivants qui se sont installés au courant de l'année 2023 dans notre municipalité. D'ailleurs tous les bénévoles et les nouveaux arrivants sont invités gratuitement à un brunch communautaire qui aura lieu le 7 janvier prochain dès 11 heures le matin.

Tous ensemble nous nous devons d'être optimistes pour cette nouvelle année. Notre vie communale est un formidable atout. Cette vie locale au sein de notre municipalité est souvent faite de rencontres, de bonheurs et d'échanges. Cette vie locale est riche de chacun d'entre nous. Préservons là !

David Vincent
Maire



MEILLEURS VOEUX !

Je vous souhaite
ce qu'il y a de meilleur ...
La Joie au Coeur et le Bonheur !
**Que l'Année Nouvelle
soit faite de lumière ...**

Veuillez noter que pour la période des Fêtes, nos bureaux seront fermés à compter du 21 décembre, et ce, jusqu'au 8 janvier. Nous donnerons suite à nos appels et courriels à notre retour le 8 janvier.

Nous tenons à souhaiter à tout notre personnel, ainsi qu'aux citoyennes et citoyens, de joyeuses Fêtes et une bonne année 2024!

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour l'année 2024 sont présentées comme suit :

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Charles Martin, appuyé de Sylvain Plante et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2024 telles que présentées.

REVENUS

TAXES FONCIÈRES	596 772,00
SERVICE INCENDIE	133 759,00
MATIÈRES RÉSIDUELLES	41 940,00
COMPENSATION – COLLECTE SÉLECTIVE	24 221,00
RÉSEAU ROUTIER	337 667,00
MAMH	20 341,00
INTÉRÊT	2 500,00
IMPOSITION DE DROITS	5 000,00
AUTRES SUBVENTION	117 645,00
LOISIRS ET CULTURE	49 900,00

TOTAL DES REVENUS

1 329 745,00

DÉPENSES ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LÉGISLATION	57 094,00 \$
COUR MUNICIPALE	300,00 \$
GESTION FINANCIÈRE	145 216,00 \$
ÉVALUATION	21 340,00 \$
AUTRES DÉPENSES	35 860,00 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SÛRETÉ DU QUÉBEC	54 475,00 \$
SÉCURITÉ CIVILE	22 730,00 \$
PROTECTION INCENDIE	86 319,00 \$

TRANSPORT ROUTIER

VOIRIE MUNICIPALE	402 842,00 \$
CONTRAT DÉNEIGEMENT	98 524,00 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES	8 500,00 \$
TRANSPORT ADAPTÉ	1 532,00 \$
SIGNALISATION	330,00 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

EAU	9 182,00 \$
ENLÈVEMENT DES ORDURES	83 583,00 \$
URBANISME ET ZONAGE	69 066,00 \$
COURS D'EAU	23 697,00 \$
M.R.C. CDCFB	524,00 \$
M.R.C. TOURISME	1 575,00 \$
M.R.C. CDEVR3	709,00 \$

LOISIRS ET CULTURE

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	95 004,00 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES	12 775,00 \$
INTÉRÊTS ET FRAIS DE BANQUE	95 568,00 \$

TOTAL DES DÉPENSES

1 329 745,00 \$

TOTAL DES DÉPENSES	1 329 745,00 \$
<u>TAXES DE BASE</u>	
TAXES FONCIÈRES	0,14 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	0,07 \$
SERVICE INCENDIE ET COUVERTURE DE RISQUE,	13 \$
VOIRIE - PRÊT 13e RANG	0,05 \$
VOIRIE	0,32 \$
TAUX DE TAXES GLOBALES	0,71 \$
TAXES DE VIDANGES 233	180,00 \$

2023-12-128 4 - RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-04 DÉCRÉTANT LES TAUX, LES TARIFS, LES INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS DE LA TAXATION POUR L'ANNÉE 2024

ATTENDU QUE La Municipalité de Sainte-Séraphine a adopté ses prévisions budgétaires pour l'année 2024 qui prévoit des revenus aux moins égaux aux dépenses qui y figurent.

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Sainte-Séraphine se doit de réaliser par l'imposition de taxes, les sommes nécessaires aux déboursés d'administration et qu'il doit aussi pourvoir aux améliorations afin de faire face aux obligations de la municipalité;

ATTENDU QU'UN avis de motion et un premier projet ont été donnés à la session ordinaire le 7 novembre 2023 par ; Nathalie Leblanc

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alexandre Talbot, appuyé par Sylvain Plante et unanimement résolu par les conseillers que le présent règlement portant le numéro 2023-04, décrétant les taux, les tarifs, les intérêts et pénalités de la taxation pour l'année 2024 soit et est adopté.

À CES CAUSES, il est ordonné et statué par le Conseil de la municipalité de Sainte-Séraphine par le présent règlement, ainsi qu'il suit à savoir ;

Article 1. PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2. ANNÉE FISCALE

Les taux de taxes et tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année fiscale 2024.

Article 3. TAUX DE TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES

Des taxes foncières générales sont, par les présentes, imposées et seront prélevées sur tous les immeubles imposables de la municipalité selon leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation à un taux de 0.71\$/100\$ d'évaluation est établi ainsi

Taux taxes foncières générales : 0.14\$ du 100\$ d'évaluation

Taux taxes foncières voirie locale : 0.32\$ du 100\$ d'évaluation

Taux taxes prêt 13° Rang : 0.05\$ du 100\$ d'évaluation

Taux de taxes foncières sécurité publique : 0.07\$ du 100\$ d'évaluation

Taux de taxes foncières incendie : 0.13\$ du 100\$ d'évaluation

Article 4. DÉCHETS ET COLLECTE SÉLECTIVE

Aux fins de financer le transport et la collecte, l'élimination des déchets, le traitement des matières recyclables et des matières putrescibles, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, comme établi ci-après;

180\$ par immeuble imposable

Article 5. NOMBRE ET DATES DES VERSEMENTS

Les taxes foncières générales et de fonctionnement imposé par le présent règlement deviennent dues et exigibles trente (30) jours après leur envoi, à l'exception des comptes de plus de 300 \$ qui peuvent être payés en quatre (4) versements égaux, c'est-à-dire trente (30) jours après l'envoi des comptes de taxes pour le premier versement, 2^e versement le 1 mai 2024, 3^e versement 1^{er} juillet et le dernier versement le 29 août 2024.

Article 6. PAIEMENT EXIGIBLE

Les taxes de service imposées par le présent règlement deviennent dues et exigibles trente (30) jours après l'envoi du compte de taxes.

Article 7. AUTRES PRESCRIPTIONS

Les prescriptions des articles 5 et 6 s'appliquent également à toutes les taxes ou compensations municipales perçues par la municipalité, ainsi qu'au suppléant de taxes municipales découlant d'une modification du rôle d'évaluation.

Article 8. TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

Les taxes portent intérêt à raison de douze pour cent (12%) par année et de cinq pour cent (5%) de pénalité à compter de l'expiration du délai pendant lequel elles doivent être payées. Les comptes de taxes pouvant être payés en deux versements portent intérêt immédiatement après le défaut de payer le premier versement

Article 09. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur lors de sa publication conformément à la Loi.

ADOPTÉE

2023-12-129 5 -PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026

ATTENDU les dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale du Québec;

ATTENDU les dispositions du Code municipal du Québec ;

ATTENDU qu'un avis public a été donné et disposé aux endroits convenus en date du 7 novembre 2023 afin d'indiquer la date et l'heure de la présente séance extraordinaire dédiée exclusivement aux prévisions budgétaires de la prochaine année et au plan triennal d'immobilisations 2024-2026;

Il est proposé par Sarah Pelletier et appuyé par Sylvain Plante

D'adopter le plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 suivant :

2023 Glissières de sécurité – terre-plein rue Parent 100 000\$

2024 Asphaltage – rue Lampron et Parent 200 000\$

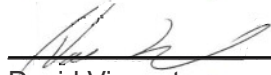
2025 Asphaltage – 12^e rang 200 000\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS 6 -PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance. **2023-12-130 7 -LEVÉE DE LA SÉANCE**

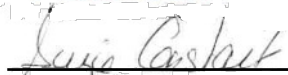
À 20 h 52, il est proposé par Sylvain Plante, appuyé par Charles Martin et résolu que la séance soit et est levée.

ADOPTÉE



David Vincent

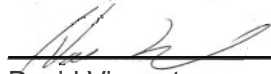
Maire



Suzie Constant

Directrice générale et Greffière-trésorière

Je, soussigné, David Vincent, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

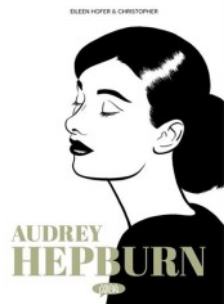


David Vincent

Maire



AUDREY HEPBURN



Le récit de la vie de cette femme britannique, qui après une brillante carrière de mannequin et d'actrice aux États-Unis, s'est consacrée à la défense des enfants auprès de l'Unicef. La bande dessinée est complétée d'un entretien avec son fils cadet, Luca Dotti.



JULIA ET LA COLÈRE DES DIEUX (Un roman historique à son apogée!)

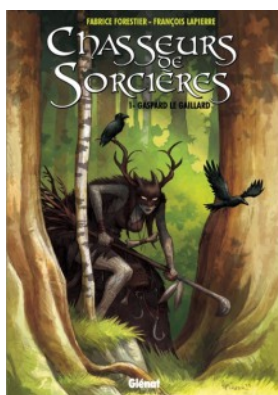


Julia Domna, impératrice romaine d'origine syrienne, a mené à bien son plan car son époux, Septime Sévère, est désormais l'empereur de Rome. Julia s'est hissée au sommet mais les trahisons et les divisions familiales risquent de tout gâcher. Tandis que ses fils se déchirent et que son monde menace de s'effondrer, Galien, le médecin grec de la famille, lui diagnostique une grave maladie. En plein chaos moral et physique, Julia a l'impression de se battre contre les dieux de Rome. Mais rien ne découragera cette femme exceptionnelle, prête à tout pour sauver l'empire...

Intrigues, mensonges, passions amoureuses, trahisons : on retrouve tous les ingrédients qui ont conquis les millions de lecteurs de Moi,



CHASSEURS DE SORCIÈRES



« Les sorcières existent. Je les ai même combattues farouchement ! », affirme Gaspard le Gaillard. Vincent Courage ne se lasse pas d'écouter les histoires invraisemblables que relate son excentrique grand-père, Gaspard le Gaillard, qui prétend avoir été chasseur de sorcières dans les forêts du Québec! Ses récits sont aussi peuplés d'humains-animaux possédant le Don. Eux-seuls sont capables, affirme-t-il, de combattre les sorcières à coup de sortilèges et de magie ! L'imagination du vieil homme semble sans fin. Mais, un jour, lors d'une rencontre inattendue, Vincent se découvre un pouvoir insoupçonné? Et si ce que racontait Gaspard Gaillard était vrai ?

LA FÊTE DES ENFANTS



La fête des enfants et la distribution de cadeaux a eu lieu le 9 décembre dernier. l'activité a connu un beau succès.

Que de plaisir de voir défiler ce charmant Père Noël dans les rangs de la municipalité et autour du lac des Cyprès!

Par la suite, tous les enfants ont pu enfin voir ce Père Noël avec sa fée des étoiles et déballer un cadeau!

Merci à tous les bénévoles et participants à cette rencontre traditionnelle qui s'est déroulée dans la joie.

L'esprit de Noël rappelle aux enfants que la joie, l'amour et le bonheur existent!

Bravo au centre de Loisirs (L'OTJ) pour leur participation à cet événement qui a lieu grâce à l'argent ramassé lors du Bingo-Dinde.

Joyeuses Fêtes à tous !





Bonjour,

C'est avec un grand plaisir que la municipalité de Sainte-Séraphine vous annonce la tenue d'un brunch en début de la nouvelle année, en l'honneur des nouveaux arrivants ainsi que des bénévoles.

Le brunch soulignera la contribution de tous les bénévoles qui par leurs actions et leur temps participent au développement et au bien-être de leur municipalité. Nous soulignerons aussi l'arrivée de personnes nouvellement arrivées en leur permettant d'enrichir leur cercle social et communautaire.

Vous pouvez réserver ou confirmer votre place à l'adresse suivante:

Nathaliesainteseraphine@hotmail.com

Le brunch aura lieu au 2660, rue du Centre communautaire

Voici tous les détails de cette journée:



2024		
Dimanche	7	Janvier
Heure	11H00	AM

12 ANS ET +: 15\$

6-11 ANS: 10\$

3-5 ANS: 5\$

0-2 ANS: GRATUIT

NOUVEAUX ARRIVANTS ET BÉNÉVOLES: GRATUIT



Projet éolien : lancement d'une consultation publique



Des éoliennes (Gracieuseté - Nadeau Photo Solution)

Même si le projet est toujours en cours d'analyse par Hydro-Québec, Boralex a procédé au dépôt du formulaire d'avis de projet du parc éolien Arthabaska auprès du ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Il s'agit de la première étape de l'évaluation environnementale qui se poursuivra jusqu'en 2025. Jusqu'au 18 janvier 2024, toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder.

Pour participer à la consultation, aller sur le lien: <https://bit.ly/3Roxtny>

Et pour voir tous les détails sur le processus environnemental, vous pouvez consulter: <https://bit.ly/4anXmN7>

PRÉSENTATION SOMMAIRE DU PROJET

NOUVEAUTÉ 2024

1. TRANSIFLEX

Le nouveau service transiflex permettra une offre de service flexible, disponible entre les trajets des circuits du matin et du soir déjà offerts par les circuits de Muncar en plus de couvrir les autres municipalités n'ayant pas de circuits fixes. Il sera disponible pour toutes les municipalités de la MRC d'Arthabaska. Concrètement, ce sont deux véhicules de type Ford Transit 14 passagers qui se déplaceront dans les 22 municipalités de la MRC. L'un d'entre eux prévoit particulièrement cibler les municipalités traversées par la route 116 et ainsi offrir plusieurs allers-retours entre Kingsey Falls et Victoriaville, en passant par Warwick et Saint-Christophe-d'Arthabaska.

Il sera disponible entre 6 h 30 et 17 h 30 du lundi au vendredi.

La réservation se fait par téléphone en contactant Muncar au 819 758-6868.

Nouveauté 2024

2. : Trois lignes EXPRESS matin et soir

1. Ligne Victoriaville - Saint-Valère - Daveluyville
2. Ligne Victoriaville - Saint-Christophe-d'Arthabaska - Warwick
3. Ligne Victoriaville - Saint-Albert - Sainte-Clotilde-de-Horton



muniCAR

J'EMBARQUE

Dès le 15 janvier 2024

TRANSTIFLEX

TRANSPORT COLLECTIF

ADAPTÉ À VOS BESOINS
emploi • éducation • santé
loisirs • emplettes
etc...

NOUVEAU SERVICE





SANS MÉDECIN DE FAMILLE?

Vous avez un problème de santé mineur?

De nouvelles modalités sont disponibles.

CIUSSSMCQ.CA

NOUVEAUTÉ 🖥️ | Vous n'avez pas de médecin de famille et vous avez avec un problème de santé mineur? Vous pouvez maintenant faire vos demandes en ligne via le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) numérique!

- 👉 Complétez le questionnaire en ligne
- 👉 Un intervenant du GAP vous rappellera pour une évaluation et vous dirigera vers la ressource appropriée
- 👉 Ça vous évitera de rester en attente au téléphone!

Le 811 option 3 demeurera en service si vous avez besoin de soutien pour compléter le questionnaire.

Pour tous les détails et faire votre demande : gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca

Nous vous informons d'un changement quant aux modalités du Guichet d'accès à la première ligne (GAP) qui est effectif dès aujourd'hui, 6 décembre.

Rappelons que le GAP permet aux personnes sans médecin de famille d'obtenir un rendez-vous médical ou un service de santé. Dans un objectif d'amélioration de l'accès, les personnes pourront désormais remplir un questionnaire en ligne pour exprimer leur besoin de santé.

Plutôt que d'attendre sur la ligne au 811 - option 3, les gens seront rappelés lorsque leur demande en ligne sera prise en charge. La version numérique du GAP qui est déjà en vigueur depuis près d'un an, a été bonifiée pour mieux répondre aux besoins de la population.

Nous vous invitons ainsi à encourager les citoyens à désormais utiliser le questionnaire en ligne du GAP disponible au :

gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca

L'option 3 du 811 demeurera en service pour les personnes nécessitant du soutien. Vous trouverez en pièce jointe une proposition de publication à partager sur vos réseaux sociaux afin de bien communiquer cette information à la population.

N'oubliez pas qu'une variété de professionnels sont disponibles lors d'un problème de santé mineur. L'outil où consulter permet de repérer différentes options possibles avant de consulter en clinique médicale ou à l'urgence. Celui-ci est disponible au ciusssmcq.ca/ouconsulter



MÉLI-MÉLO (remise en forme) Session hiver 2024

Ces programmes d'entraînements variés favorisent le développement et l'endurance cardiorespiratoire et musculaire. Les cours sont présentés selon un schéma qui permet à tous les participants de travailler à leur rythme et en groupe avec divers contenus proposés par l'entraîneuse.

.Pour qui : Toutes personnes qui désirent se remettre en forme ou maintenir leur activité physique régulière.

Durée des séances : 60 minutes

Quand : Les lundis de 18h30 à 19h30

Lieu : 2660, rue du Centre-Communautaire, Sainte-Séraphine Québec, Canada J0A 1E0

Tarifs* session hiver 2024 - Du 15 janvier 2024 au 1^{er} avril 2024
(12 semaines)

OPTION 1 : Session complète (12 séances) : 80\$ + tx

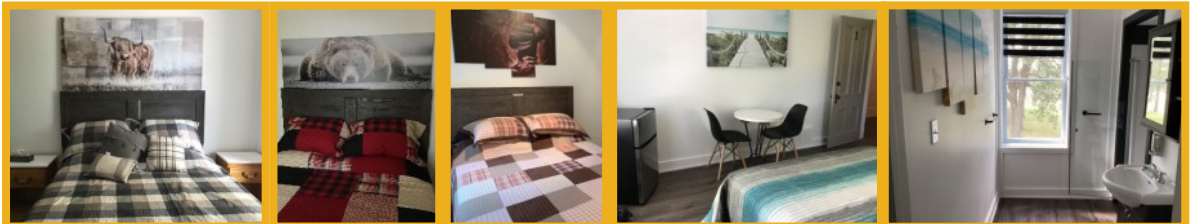
OPTION 2 : À la carte : 10\$ + tx par séance (payable par virement bancaire avant la séance)

*Par soucis écologique, un reçu est remis à la demande.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire :

873-377-6539 ou solutionsrh2012@gmail.com

PLACES LIMITÉES - Inscriptions obligatoires avant le 7 janvier 2024



Le presbytère de Sainte-Séraphine a été construit en 1915. Dans ce lieu pittoresque, nous offrons quatre chambres avec lit queen à louer. Chacune d'elles a un frigidaire et donne accès à un salon, une salle de bain communautaire et un accès gratuit au wifi.

POUR RÉSERVATION HÉBERGEMENT 819-552-4170

POUR SERVICE DE RESTAURANT SUR DEMANDE en composant le: 819-816-0269



**Avant
de
cliquer,
une
pause
s'impose**

Aiguiser vos cyber réflexes

Apprenez comment prévenir, reconnaître
et signaler une fraude.

desjardins.com/securite

 **Desjardins**



MONUMENTS
Gagnon
 MONUMENTS PERSONNALISÉS
 MAUSOLÉES
 COLUMBARIUMS

Alain St-Pierre
 Cellulaire : 819-350-5801
 Courriel : alain.stpierre1961@gmail.com

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION
FOREUSE DE PUIS SUR CHENILLE

FORAGE À DOUBLE ROTATION :
 MEILLEUR SCELLEMENT AU ROC
 MEILLEURE QUALITÉ D'EAU
 FOREUSE PLUS COMPACTE ET PLUS LÉGÈRE

819-758-6468 OU 1-800-567-5829

Puitbec GROUPE
 www.puitbec.com

100% fait au Québec

RBQ: 6327-6683-50



La Belle
Campagne

Sainte-Séraphine
Centre-du-Québec

2601 Rang 7
1819-336-5508 (ferme)

Denis Lampron, Isabelle Deschamps
Délisa Lampron

Pousses

OUVERT À TOUS

VENEZ JOUER AUX CARTES OU AU BILLARD

TOUS LES MERCREDIS SOIR
DÈS 7H30! ON VOUS ATTENDS!

dans le local intergénérationnel



Programme de vidange
des fosses septiques
dans la MRC
d'Arthabaska

Consignes hivernales



1. Dégager les couvercles en excavant d'au moins 10 cm (4") la neige et la terre.
2. Identifier l'emplacement des couvercles.
3. Ouvrir légèrement les couvercles et déposer un petit bâton pour éviter que les couvercles ne gèlent en place.
4. Préparer un chemin d'accès pour l'opérateur.

FOSESARTHABASKA.CA

DEGRANDPRÉ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

DRUMMONDVILLE 5224, BOUL. ST-JOSEPH (QC) J2A 3V9 819 472-3286	VICTORIAVILLE 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N. (QC) G6P 1G8 819 751-3286	WARWICK 1, ROUTE 116 E. (QC) J0A 1M0 819 358-3950	QUÉBEC 418 660-4751
---	---	---	-------------------------------

ENCOURAGEONS LOCAL, ACHETONS LOCAL !

Lumicom

**FABRICATION - RÉPARATION
ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE**

T: 819 752-9257 ▶ F: 819 752-3984

850, de l'Acadie, Victoriaville, Qc, G6T 1V1

Lumicom icône icôtronic icôpanel ENSEIGNES MARCOUTY

info@lumicom.ca ▶ www.lumicom.ca

Un Goût de Miel

Miellerie & Prêt-À-Manger

NATHALIE MASSÉ
Propriétaire

ungoutdemiel.ca

662, Rang des Chalets,
Sainte-Clotilde-de-Horton

819 806-7646

info@ungoutdemiel.com

Sébastien SCHNEEBERGER

DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS

819 475-4343
sebastien.schneeberger.drum@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Olivier DEL MONDO

Saveurs & Sélection du monde!

1245, rue Principale St-Albert
(à l'intérieur de l'édifice municipal)

olivierdelmondo.ca 819 806-2766

SPÉCIALITÉ
olives et
piments
farcis à la
main

CLAUDE ET JEAN LACHARITÉ

• LES MARCHÉS •

Tradition

OUVERT 7 JOURS / 7 DE 7h à 21h

Tél.: (819) 353-3050

1227, Principale - St-Albert Qc J0A 1E0

AGENCE
SAQ
VINS ET SPIRITUEUX

**COURS DE DANSE COUNTRY
SESSION HIVER**

Du 11 jan au 28 mars (jeudi)

STE-SÉRAPHINE

Débutant: 19h
Novice-Inter 20h

Prix: 13\$ 1cours/soir | 20\$ 2cours/soir
Session 1 cours:132\$ | 2 cours:205\$

Suivez-nous sur Facebook pour les détails: Danse Country MAB

INFOS 819.699.0042

DANSE COUNTRY MAB

COMMENT ÉVITER QUE LE COMPOST NE GÈLE L'HIVER



Lorsque la matière se décompose, elle peut produire du liquide. De plus, les matières détrempées ou molles peuvent être déposées dans un sac destiné au compostage. Lorsqu'il est plein et qu'il est déposé dans votre bac brun gelé l'hiver, le sac détrempé peut se coller aux parois de votre bac brun et geler. C'est ce qui explique que parfois vos sacs de compostage finissent par former un gros glaçon dans votre bac brun qu'il est impossible de décoller lors de la collecte. Le phénomène du compost trop humide en hiver peut être réduit en suivant quelques trucs simples :

Insérez du papier journal ou du carton, comme des boîtes défaites, dans le fond de votre bac brun. Si des sacs devaient fuir, le liquide serait absorbé par le papier ou le carton et ne collerait pas vos sacs de compost au fond du bac, rendant la collecte difficile. Si vous pouvez, placer votre bac brun dans un endroit chauffé, comme votre garage, pour éviter que le contenu ne gèle entre les collectes.

Déneigez l'accès au bac. Tout comme votre voiture, notre camion a besoin d'espace pour se déplacer. Nous recommandons de dégager trois pieds autour de votre bac, que ce soit de la neige ou d'un autre véhicule. L'objectif est de collecter votre bac brun, votre bac vert et votre bac noir en toute sécurité!

Ne placez pas votre bac dans la rue en hiver, avec le déneigement, surtout lorsqu'il y a une opération déneigement! Il est aussi commode pour nous que vous placiez, si c'est possible, votre bac dans votre entrée et non pas dans la rue.

PRÉVENTION INCENDIE DANS LE TEMPS DES FÊTES

CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



PRÉVENTION INCENDIE DANS LE TEMPS DES FÊTES

BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.





JANVIER 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1  24 BONNE ANNÉE!	2	3	4  BIBLIO	5	6
7  Brunch au centre communautaire à partir de 11H00	8  COMPOST	9	10	11  BIBLIO	12  RECYCLAGE	13
14	15  DÉCHET	16	17	18  BIBLIO	19	20
21	22	23	24	25  BIBLIO	26  RECYCLAGE	27
28	29	30	30			


COMPOST


DÉCHET


RECYCLAGE


BIBLIOTHÈQUE


PLASTIQUE
AGRICOLE

BUREAU MUNICIPAL

2660, rue du Centre-Communautaire
Sainte-Séraphine (Québec) J0A 1E0
info@munsainteseraphine.ca
dg@munsainteseraphine.ca



Suivez-nous

Téléphone: 819-336-3200
www.munsainteseraphine.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 9h à 12h

Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Les bureaux seront fermés du 21 décembre au 8 janvier pour la période des Fêtes!

MEMBRES DU CONSEIL

Maire	David Vincent	819-470-9976
Conseiller no 1	Justin Allard	819-816-0347
Conseiller no 2	Alexandre Talbot	819-336-3831
Conseiller no 3	Sylvain Plante	819-336-5215
Conseillère no 4	Sarah Pelletier	819-816-3999
Conseillère no 5	Nathalie Leblanc	819-552-4170
Conseiller no 6	Charles Martin	418-624-2902

ORGANISATION MUNICIPALE

Suzie Constant	Directrice générale dg@munsainteseraphine.ca	819-336-3200 819-352-0276 (cell)
Philippe Habel	Inspecteur en bâtiment philippe.habel@mrc-arthabaska.qc.ca	819-752-2444 poste 4267 (sur rendez-vous seulement)
Guy Ferland	Inspecteur en voirie voirie@munsainteseraphine.ca	819-471-2424
Danielle Spénard	L'Écho municipal et réseau info@munsainteseraphine.ca	819-817-1113
Guylaine Laroche	 Bibliothèque JEUDI de 15h à 19h 819-336-3200	

Presbytère: location de chambre: dg@munsainteseraphine.ca 819 552-4170

SERVICES D'URGENCE

Service incendie, urgence 911

Info Santé 811 Police: 819-752-4545

LOCATION DE SALLES, TABLES ET BANCS

Salle: - de 4 hrs: 100\$/+ de 4hrs: 225\$	Terrain de balle: 100\$
Chalet de service: 80\$	Location à l'heure 2 h maximum: 15\$
Montage de la salle 60\$	Table: 3\$/chacune Bancs: 1\$/chacun